



HAL
open science

Licence professionnelle Technologies en physiologie et physiopathologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technologies en physiologie et physiopathologie. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038880

HAL Id: hceres-02038880

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038880>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technologies en physiologie et physiopathologie

- Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL (déposant)
- Université Joseph Fourier – Grenoble – UJF (déposant)
- VetAgro Sup

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences du vivant (UCBL)
Chimie, biologie, santé, STAPS (UJF)

Établissement(s) déposant (s) : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL
Université Joseph Fourier – Grenoble – UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : VetAgro Sup

La licence professionnelle (LP) mention *Production animale* spécialité *Technologies en physiologie et physiopathologie* (TPP) forme aux métiers de : techniciens en expérimentation animale, technicien en santé animale, technicien de laboratoire d'analyse et gestionnaire d'animalerie. Cette formation existe depuis 2002, elle s'adresse essentiellement à des titulaires d'un BTS ou d'un DUT des domaines agricoles, biologiques et biotechnologiques et à des étudiants ayant validé une deuxième année de licence générale (L2) en biologie. La formation est proposée en alternance, soit en formation initiale dans le cadre de contrats d'apprentissage soit en formation continue dans le cadre de contrats de professionnalisation. Elle est dispensée dans trois établissements constituant une Unité de Formation par Apprentissage et cohabilités à délivrer le diplôme ; il s'agit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL, l'Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF et du Campus vétérinaire de Lyon VetAgro Sup situé à Marcy l'Etoile. La Maison familiale et rurale (MFR) de Moirans, centre de formation de techniciens et cadres, est un établissement partenaire de la formation. La LP s'appuie sur un vivier d'entreprises relativement dispersées sur le territoire national. Localement, elle bénéficie de plusieurs plateformes performantes (animalerie, imagerie, expérimentations en physiologie) rattachées à l'UFR de Biologie de UJF, au département de Biologie de l'UCBL, à VetAgro Sup et à Polytech Grenoble. La formation délivre trois certifications, l'une en langue (TOEIC), les deux autres correspondent au niveau 2 d'expérimentation animale et au certificat de chirurgie expérimentale, toutes deux agréées par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

Avis du comité d'experts

La formation en alternance est de règle, elle s'organise sur une année entière du début septembre à fin août et alterne 35 semaines en entreprise réparties sur six périodes et 17 semaines de formation en centre réparties elles-aussi sur six périodes. La formation en centre s'articule autour de sept unités d'enseignement (UE) communes (350 heures) qui équilibrent formations scientifiques, pratiques, technologiques, un projet tuteuré, et au cours desquelles des enseignements pré-professionnalisants (capacité rédactionnelle, expression orale, anglais, statistiques, connaissance de l'entreprise) ont toute leur place. Enfin, par le choix d'une UE optionnelle (80 heures), une spécialisation peut être effectuée vers des professions soit en lien avec la santé animale soit en lien avec la recherche et développement en pharmacologie et en expérimentation animale. L'ensemble apparaît donc très cohérent et tout à fait adapté aux objectifs professionnels de cette licence. Cette formation est dispensée sur trois sites relativement éloignés (Lyon, Marcy l'Etoile et Grenoble), et si chaque site, par sa spécificité en termes de compétences et d'équipements, contribue à la richesse de l'enseignement, il n'en demeure pas moins que l'étudiant fait face à des dépenses non négligeables pour ses déplacements et son hébergement notamment s'il effectue son stage dans une entreprise éloignée de ces trois centres de formations, ce qui est la règle plus que l'exception. Face à ces surcoûts, on note que la région Rhône-Alpes a mis en place un certain nombre d'aides (caisse de secours, chèques services, réduction 75 % sur les transports en commun), ce qui est un point positif pour le fonctionnement de cette licence.

De manière intéressante, le dossier fait apparaître des synergies entre les partenaires prenant part à cette formation. Par exemple, les étudiants ont accès à des plateaux techniques en physiologie et des animaleries présents dans des laboratoires associés aux départements de biologie des deux universités partenaires, UCBL et UJF. L'école Polytech Grenoble apporte son savoir en matière d'acquisition et traitement du signal. L'école VetAgro Sup apporte ses compétences en zootechnie et en aides aux soins vétérinaires, l'UCBL prépare très judicieusement à l'obtention du niveau 2 d'expérimentation animale et la MFR de Moirans prépare l'ensemble des alternants à l'épreuve du TOEIC. Objectivant un renforcement de l'articulation entre LP et licence généraliste, point souligné dans le document de politique générale de l'UCBL, une UE préparant à des orientations vers les licences professionnelles est proposée en L2

Biologie dans les deux universités de Lyon et de Grenoble ; bien que le contenu de cette UE ne soit pas détaillé, la LP TPP y est cependant présentée et de manière efficace puisque 20 % des étudiants de cette LP sont issus de la L2 *Biologie*. On regrette que le dossier ne présente pas d'analyse des formations équivalentes proposées au niveau national. L'analyse s'avèrerait d'autant plus pertinente que le bassin d'entreprises en lien avec la formation apparaît assez limité : 19 entreprises sont répertoriées dont quatre uniquement régionales et 15 autres dans le reste de la France. Le dossier mentionne que certains diplômés renoncent à signer des CDD pour cause d'éloignement géographique. La formation n'apparaît pas comme une formation de proximité et cela peut constituer une difficulté dans l'insertion professionnelle des diplômés si le bassin d'emploi est limité sur le plan local et national.

La LP est pilotée par un comité de pilotage représentatif de l'ensemble des partenaires institutionnels et est coordonnée par un maître de conférences relevant très logiquement de la section de Physiologie du Conseil national des universités. Ce comité de pilotage, dont la composition exacte n'est pas indiquée, se réunit deux fois par an. Ce comité se double d'un conseil de perfectionnement dont on ne connaît pas la composition exacte et pour lequel on ne dispose pas de relevé de conclusions. Dans l'état, le dossier ne peut permettre d'apprécier le rôle de ce conseil notamment dans l'évolution de la formation au regard de l'évolution du marché de l'emploi. Enfin, le pourcentage d'enseignement assuré par les professionnels, de l'ordre de 15 %, apparaît faible au regard d'une formation professionnelle.

La moyenne des étudiants est stable sur les cinq dernières années, de l'ordre d'une vingtaine par année. 73 % sont en contrat d'apprentissage, 10 % en contrat de professionnalisation. Le taux de réussite est de l'ordre de 100 % objectivant un bon processus de recrutement (analyse projet, audition, aide à la recherche d'une entreprise d'accueil) des étudiants à Bac +2 qui proviennent en majorité de filière BTS (50 %), DUT (30 %) et L2 *Biologie* de l'UCBL et l'UJF (20 %). Ces étudiants proviennent essentiellement du bassin local, ce qui questionne l'attractivité de cette licence professionnelle ; le dossier nous indique cependant que « beaucoup viennent d'ailleurs » sans que cette assertion ne soit étayée par des données précises. Le taux élevé de réussite s'explique par plusieurs dispositifs efficaces mis en place par la formation : un dispositif de tutorat, un livret d'apprentissage, mais aussi par le fait de la très bonne motivation des étudiants pour lesquels l'obtention d'un contrat en alternance est un pré requis à l'inscription en LP. Sur cinq ans, le dossier liste 11 entreprises partenaires ayant recruté un total de 18 diplômés (sur un total de 105 inscrits). La formation ne fournit pas d'information claire quantitative et qualitative concernant le devenir des diplômés et notamment le détail de leur insertion professionnelle comme par exemple la nature de leurs métiers, ce qui est regrettable pour une formation professionnelle.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La formation bénéficie de l'existence de plusieurs plateformes technologiques, dont des animaleries présentes dans des unités de recherche rattachées au département de biologie des universités partenaires.
Place de la professionnalisation	La formation en alternance est la règle ; elle est ouverte en formation initiale, continue et contrat de professionnalisation. La LP délivre trois certifications : le TOEIC, et les certificats d'expérimentation animale de niveau 2 et de chirurgie expérimentale.
Place des projets et stages	Le stage en entreprise dure 35 semaines. A noter que ce stage est divisé en six périodes, ce qui pose un problème d'hébergement pour les étudiants pour lesquels l'entreprise est éloignée du centre de formation. Un projet tuteuré de 9 ECTS est réalisé, le volume horaire semble compris entre 80 et 120 heures.
Place de l'international	Le dossier ne permet pas de situer cette LP par rapport à l'international, ce qui ne semble pas être une préoccupation de cette formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation recrute des étudiants de BTS de lycées agricoles situés en Isère (Cote-Saint-André et Moirans), des titulaires d'un DUT ou d'une L2 de biologie. La formation pourrait améliorer les statistiques concernant l'origine exacte de ces étudiants, le dossier restant flou sur ce point et ne permettant pas de savoir si cette licence est attractive et recrute ses étudiants en dehors de la région Rhône-Alpes.

Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation dispense 13 heures de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et un enseignement de statistiques assisté par ordinateur. Le dossier ne détaille pas le contenu des UE, mais la formation met visiblement l'accent sur les enseignements pratiques ; 160 heures de travaux pratiques (TP) à comparer à 150 heures de cours magistraux (CM) et 120 heures de travaux dirigés (TD).
Evaluation des étudiants	Le dossier passe sous silence le processus d'évaluation des UE, les modalités de contrôle des connaissances, la part du contrôle continu, les règles de compensation ne sont pas indiquées dans le dossier. Le projet tuteuré fait l'objet d'une soutenance orale et l'évaluation finale fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury regroupant intervenants académiques et maîtres de stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	C'est une préoccupation de la formation qui a mis en place un livret professionnel de compétences qui contient une grille d'évaluation à remplir par mission réalisée en entreprise (de une à trois par an). Ce livret est suivi par un tuteur, le maître de stage et l'apprenti.
Suivi des diplômés	Le suivi n'est pas unique pour la formation, mais est effectué de manière apparemment indépendante par les deux universités partenaires selon le lieu d'inscription des étudiants. Le taux de réussite est très bon et le taux de poursuite d'étude reste faible (5 %) comme attendu pour ce type de formation. Le suivi de l'insertion professionnelle est malheureusement très mal renseigné et le dossier ne permet pas d'apprécier le devenir de tous les diplômés, le bilan de l'insertion professionnelle, la nature ou la durée des emplois occupés par les diplômés. La formation forme à quatre métiers et il est essentiel de connaître le taux d'insertion des diplômés dans ces quatre branches d'activités.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La composition exacte du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement reste floue et le dossier ne fait pas état de relevé de conclusions de ces conseils. Les procédures utilisées pour l'autoévaluation ne sont pas précisées.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Métiers bien identifiés.
- Formation en alternance sous contrat.
- Richesse et complémentarité des partenaires : deux universités (Claude Bernard à Lyon et Joseph Fourier à Grenoble), l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup Lyon) et le centre de formation de techniciens et cadres de Moirans.
- Dispositif d'aide financière de la région Rhône-Alpes à destination des étudiants pour alléger le coût des déplacements entre centre de formation et en entreprises.
- Préparation et passage de l'épreuve du TOEIC et du niveau 2 d'expérimentation animale.
- Articulation avec la licence générale de biologie (L2 et L3) de l'UCBL et de l'UJF.
- Excellent taux de réussite.

Points faibles :

- Formation sur plusieurs sites obligeant les étudiants à engager des dépenses dans le déplacement, l'hébergement.
- Vivier d'entreprises locales assez réduit ; l'éloignement géographique d'entreprises du lieu de formation peut être un frein à l'insertion professionnelle.
- Suivi insuffisant du devenir des diplômés et notamment de leur insertion professionnelle.
- LP qui ne se situe pas au plan national par rapport aux formations analogues préparant aux mêmes métiers.
- Dossier non détaillé manquant entre autres de données statistiques, de tableaux de synthèse, ce qui rend l'analyse parfois difficile.

Conclusions :

Cette formation a toute sa place dans l'offre de formation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et de ses partenaires. On peut remarquer la bonne articulation déjà existante entre les licences générales de biologie et cette licence professionnelle. Les métiers sont bien identifiés et la formation apparaît de grande qualité. La LP a su maintenir un effectif constant au cours du précédent contrat. Elle devrait poursuivre l'intégration de professionnels dans son équipe pédagogique et dans son conseil de perfectionnement et réfléchir à l'évolution de son offre de formation au regard d'un bassin d'emploi relativement limité. L'analyse de l'insertion professionnelle devrait être améliorée.

Observations des établissements

Université Claude Bernard Lyon 1

Division des Etudes et de la Vie Universitaire
Bâtiment Le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bld du 11 Novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73
Fax : 04 72 44 80 05
Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :
Technologies en physiologie et physiopathologie
S3 LP 1600 10 320 ou 1600 9888

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES.

Nous avons quelques éléments de réponse à apporter.

- Les experts notent que la formation sur plusieurs sites obligeant les étudiants à engager des dépenses dans le déplacement, l'hébergement. L'équipe pédagogique ainsi que les membres du Copil ont très tôt pris conscience de ces difficultés et certaines actions ont été entreprises. Concernant le transport, la région Rhône-Alpes permet aux apprentis de bénéficier d'une réduction de 75% sur les transports en TER. Tous les apprentis bénéficient aussi de chèques services dont le montant varie en fonction de la distance existant entre l'entreprise d'accueil et les centres de formation. Concernant l'hébergement des actions ont aussi été entreprises : une convention a été établie entre Formasup IDA et le CROUS de Grenoble stipulant que les apprentis de la licence professionnelle Productions Animales bénéficient de « logements passagers » au sein des cités universitaires sur Grenoble. Les apprentis bénéficient aussi des services du CROUS de Lyon et une liste de logements à proximité de VetAgroSup Lyon est tenue à disposition des apprentis. Enfin, en cas de difficultés financières susceptibles de mettre en danger le bon déroulement de l'année universitaire, les apprentis peuvent bénéficier de la « caisse de secours des apprentis » mise en place par la région Rhône-Alpes.
- Les experts estiment que le vivier d'entreprises locales est assez réduit ; l'éloignement géographique d'entreprises lieu de formation peut être un frein à l'insertion professionnelle. La région Rhône-Alpes est la deuxième région de France (après la région Îles de France) en termes de vivier d'entreprises dans le secteur des biotechnologies y compris la pharmacologie et la santé animale. Bien que le recrutement des apprentis soit national, les entreprises locales assurent chaque année 50-70% du recrutement des apprentis de la licence professionnelle Productions Animales. Les retours d'insertion professionnelle montrent que les apprentis accueillis dans les entreprises éloignées des centres de formation ont un taux d'insertion professionnelle identique aux autres. Par ailleurs la mobilité géographique des alternants est une qualité très appréciée par les entreprises partenaires de la formation.
- Les experts trouvent le suivi insuffisant du devenir des diplômés et notamment de leur insertion professionnelle. L'insertion professionnelle des diplômés est réalisée de manière rigoureuse par l'Observatoire de la Vie étudiante de l'université Lyon 1, la cellule statistique de l'université Grenoble 1 ; ces enquêtes d'insertion sont réalisées 30 mois après obtention du diplôme. A ces enquêtes de Lyon 1 et Grenoble 1 s'ajoutent les enquêtes anonymées d'insertion professionnelle réalisées par Formasup IDA 6 mois et 12 mois après obtention du diplôme

**Le Vice-président du Conseil des
Études et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur le Directeur de la section des
formations

- Les experts demandent à situer la LP au plan national par rapport aux formations analogues préparant aux mêmes métiers. La licence professionnelle Productions Animales « Technologies en Physiologie et Physiopathologie » est unique dans le sens où elle vise à former des techniciens supérieurs ayant des compétences reconnues dans les technologies en physiologie appliquées à la santé animale et à la pharmacologie. Plusieurs licences professionnelles Productions Animales existent au plan national mais elles ciblent toutes d'autres cœurs de métiers que ceux ciblés ici. Les autres LP productions animales (exemples non exhaustifs : Licence professionnelle Production animale spécialité Aquaculture et gestion durable de son environnement (Univ. La Rochelle) ; L.P. Productions animales SPECIALITE Développement et valorisation des produits de l'élevage (Univ. Tours) ; Licence Professionnelle Productions Animales Spécialité Valorisation des produits aquatiques (UBO) ; LP Productions animales - Conseiller en élevage laitier (IUT de Nancy) ciblent surtout des secteurs particuliers (ovin, bovin et élevage laitier, aquaculture, ...) dans l'élevage d'animaux de rentes et de leurs valorisation. Dans ces formations les approches technologiques en Physiologie ne constituent pas le cœur des compétences que doivent acquérir les apprentis.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimentaire d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE



Mention de Licence Technologies en physiologie et physiopathologie

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous n'avons relevé aucune observation.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

